



Certificat d'aptitude pour le Wa Jiu Kiai
--

Ce certificat doit être complété par votre médecin traitant et vise à vérifier votre aptitude face à la pratique des Arts Martiaux.

Je soussigné.....(nom du médecin),
atteste par la présente, que(nom du pratiquant)
est apte à la pratique des Arts Martiaux.

Date, signature et cachet